

Les frais d'itinérance, c'est fini ! Merci l'Europe !

Bonne nouvelle, le [#roaming](#) c'est fini ! Merci l'Europe !
Les vacances approchent et vous allez partir l'esprit libre !
Enfin libre de téléphoner, d'envoyer des SMS et de surfer depuis un pays de l'Union européenne. Dès aujourd'hui, les opérateurs téléphoniques ne vous factureront plus de frais d'itinérance (roaming) dans l'Union européenne. Et qu'on se le dise c'est une vraie victoire des députés européens face à la résistance des opérateurs plus que frileux. 10 ans de combat du Parlement européen pour mettre fin à de réelles frontières virtuelles qui permettaient aux opérateurs de facturer des surcoûts de roaming à leurs clients.

L'Europe ajoute une nouvelle liberté ! Communiquer sans surtaxer les citoyens européens ! C'est ça l'Europe concrète !

Info : mais attention vos communications depuis la France vers l'Europe restent au tarif international sauf si votre opérateur a adapté votre forfait. Pensez bien à regarder !